



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023\_049

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mil vingt-trois et le treize avril,**

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

12 Présents : Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Marie-José GUILLEMETTE, Jérôme JACQUES, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Manuel PAGES, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

3 Absents excusés : Christian MOLANDRE ayant donné pouvoir à Marie-José GUILLEMETTE, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Claire CORDESSE, Philippe MIQUEL ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

**Objet : vote du budget primitif 2023 – budget eau et assainissement**

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le budget primitif 2023 du service eau et assainissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE ce budget qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

⇒ section de fonctionnement ..... 577 232,24 €

⇒ section d'investissement ..... 924 648,69 €

La secrétaire de séance, Catherine BOUTIN	Le Maire, Philippe ROCHOUX